

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 5 novembre 2010

Service instructeur

Service de l'Environnement et de
l'Agriculture

N° CP-2010-13-6-3

Service consulté

**C251 ET C751
GERPLAN : ETUDE ET MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS**

Résumé : *Dans le cadre du GERPLAN des communautés de communes de la Vallée de Saint-Amarin et du Val d'Argent, le Département est sollicité pour :*

- *la promotion de la fête paysanne au Parc de WESSERLING,*
- *la restauration de murets de pierres sèches à KRUTH,*
- *la sensibilisation des scolaires à l'environnement et aux paysages du Val d'Argent.*

Il vous est proposé de financer ces demandes pour un montant total de 8.820€.

GERPLAN de la communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin

Les projets ci-dessous figurent dans le programme prévisionnel 2010 du GERPLAN de la communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 3 mai 2010.

Promotion de la fête paysanne au Parc de WESSERLING

Le centre cantonal des jeunes agriculteurs (CCJA) de MASEVAUX et SAINT-AMARIN organise une fête paysanne au Parc de WESSERLING afin de promouvoir le métier, les activités et les produits agricoles des 2 vallées.

Le montant éligible de cette action étant de 3.214 €, l'aide départementale serait de 1.607 € (intervention de 50 %) qui seront prélevés sur le Programme C751 au Chapitre 65 Nature 6574 Fonction 738.

Restauration de murets de pierres sèches à KRUTH

La commune de KRUTH souhaite continuer de restaurer, au lieu-dit Strass, les murets en pierres sèches bordant l'accès d'anciennes terrasses (krittters) et délimitant un circuit pédestre, une 1^{ère} tranche ayant été réalisée en 2009.

Le montant éligible de cette action étant de 5.395 €, l'aide départementale serait de 2.563 € (taux d'aide de 55 %* ramené à 47,5 % vu la participation de la communauté de communes à hauteur de 5%), qui seront prélevés sur le Programme C251 au Chapitre 204 Nature 20414 Fonction 74.

** selon l'avis de la commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 3 mai 2010 qui a décidé de maintenir exceptionnellement pour les 1^{ers} contrats GERPLAN en cours (CC Pays de Brisach, Vallée de Saint-Amarin, Val d'Argent, Porte d'Alsace), les règles en vigueur lors de leur signature.*

GERPLAN de la communauté de communes du val d'Argent

Sensibilisation des scolaires à l'environnement et aux paysages

Pour la 3^e année consécutive, la communauté de communes du Val d'Argent souhaite établir un programme annuel de sensibilisation des scolaires de son territoire à l'environnement et aux paysages. Ce programme 2010-2011 ciblera les élèves de cycles 2 et 3 sur la base de 10 classes participantes et mettra l'accent sur la thématique "verger".

Cette action est inscrite au programme prévisionnel 2010 du GERPLAN de la communauté de communes du Val d'Argent, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 3 mai 2010.

Le montant éligible étant de 9.300 € et le soutien du Département de 50 %, l'aide départementale serait de 4.650 €, qui seront prélevés sur le Programme C751 au Chapitre 65 Nature 65734 Fonction 738.

XXXXXXXXXXXX

Au regard de ces éléments, je vous propose de prendre en compte, dans le cadre de la démarche GERPLAN :

- la promotion de la fête paysanne au Parc de WESSERLING au bénéfice du centre cantonal des jeunes agriculteurs de MASEVAUX et SAINT-AMARIN pour un montant de 1.607 € (montant éligible de 3.214 €, taux d'intervention de 50 %), les crédits nécessaires étant imputés sur le Programme C751 au Chapitre 65 Nature 6574 Fonction 738.
- la restauration de murets en pierres sèches (tranche 2) au bénéfice de la commune de KRUTH pour un montant de 2.563 € (montant éligible 5.395 €, taux d'intervention de 47,5 %), les crédits nécessaires étant imputés sur le Programme C251 au Chapitre 204 Nature 20414 Fonction 74.
- la sensibilisation des scolaires à l'environnement et aux paysages au bénéfice de la communauté de communes du Val d'Argent pour un montant de 4.650 € (montant éligible de 9.300 €, taux d'intervention de 50 %), les crédits nécessaires étant imputés sur le Programme C751 au Chapitre 65 Nature 65734 Fonction 738.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 05 NOVEMBRE 2010

**Actions GERPLAN (F)
PROGRAMME 2010**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
GPL03821	CCJA DE ST AMARIN ET MASEVAUX Promotion de la fête paysanne du canton Saint-Amarin/Masevaux	1 607,00
GPL03825	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ARGENT Sensibilisation des scolaires à l'environnement et aux paysages du Val d'Argent pour l'année 2010-2011	4 650,00
Total		6 257,00

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 05 NOVEMBRE 2010

**Actions GERPLAN (E)
PROGRAMME 2010**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
GPL03824	KRUTH Restauration de murets de pierre sèche à Kruth - Phase 2	5 395,00	47,5%	2 563,00
			Total	2 563,00